



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 09/12/20

Reçu en Préfecture le : 10/12/20
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du mardi 8 décembre 2020
D - 2020/343

Aujourd'hui 8 décembre 2020, à 14h37,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Marie-Claude NOËL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Véronique SEYRAL, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCÉBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIÈRE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane JABER, Monsieur Baptiste MAURIN, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Madame Evelynne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET,
Madame Marie-Claude NOEL présente à partir de 16h05

Excusés :

Madame Emmanuelle AJON, Madame Pascale ROUX, Madame Nathalie DELATTRE

Attribution de subventions en faveur des associations. Fonds de soutien exceptionnel COVID-19 - 2020. Adoption. Autorisation

Madame Camille CHOPLIN, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La situation exceptionnelle traversée par le pays suite à la pandémie de Covid-19 et les mesures sanitaires qui en découlent ont fortement impacté le secteur associatif.

L'arrêt complet des activités de certaines structures ou leur redimensionnement face à la crise sanitaire a eu des conséquences financières importantes.

Dans ce contexte, la Ville de Bordeaux souhaite apporter un soutien financier aux structures les plus fragilisées.

Aussi, par arrêté du Maire N°202007348 en date du 22 avril 2020, un Fonds de Soutien Exceptionnel a été mis en place. Ce fonds doté d'1 million d'euros est dédié aux associations du territoire dont la situation financière a été fortement impactée par la crise sanitaire et dont la survie est menacée. L'attribution de subventions exceptionnelles au bénéfice des associations est assortie de critères financiers (perte de chiffre d'affaire, difficultés de trésorerie...etc).

Au regard du nombre de demandes en cours d'instruction à ce jour, **une enveloppe supplémentaire de 136 229 euros** est proposée.

Les dossiers ont fait l'objet d'une instruction par chacune des Directions thématiques et les montants ici proposés ont fait l'objet d'une validation par chaque élu thématique.

A cet effet, je vous propose d'attribuer la somme de **311 361 euros** et de la répartir de la manière suivante :

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN

Association bénéficiaire	Montant de la subvention En euros
ROSE UP	5 000
GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC BORDEAUX METROPOLE MEDIATION (GIP BORDEAUX METROPOLE MEDIATION)	72 861
ASSOCIATION FAMILIALE LAIQUE DE BORDEAUX NORD - AFL	4 500
IKIGAI - L'ECOLE DU SAMEDI	4 000
EMMAUS CONNECT – FONDATEUR ABBE PIERRE	6 000
ASSOCIATION « E-GRAINE NOUVELLE AQUITAINE »	10 000
GRAINE DE SOLIDARITE	8 000
LES BRUITS DE LA RUE	5 000
PLACE AUX JARDINS	6 000
LOCAL'ATTITUDE : DU JARDIN A L'EPICERIE	35 000
ALIMENTATION SOLIDAIRE 33	10 000
TOTAL	166 361

DIRECTION VIE ASSOCIATIVE ET ENFANCE

Association bénéficiaire	Montant de la subvention En euros
BORDEAUX-ACCUEILLE METROPOLE	3 000
TOTAL	3 000

DIRECTION DES SPORTS

Association bénéficiaire	Montant de la subvention En euros
GIRONDINS DE BORDEAUX BASTIDE HANDBALL CLUB	15 000
TOTAL	15 000

DIRECTION DE L'ENERGIE, DE L'ECOLOGIE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Association bénéficiaire	Montant de la subvention En euros
ALTER ECHO	2 200
TOTAL	2 200

DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES

Association bénéficiaire	Montant de la subvention En euros
BAM PROJECTS	4 000
BORDEAUX HISTORIA VINI : MUSEE DES NEGOCIANTS	10 000
BORDEAUX ROCK	8 000
COLLECTIF BORDEAUX-MARINOPOLE	15 000
CONNAISSANCE DE L'ART CONTEMPORAIN	3 000
COMPAGNIE CRAZY R	3 000
LES EDITIONS DE LA CERISE	3 000
EXTRA	3 000
GLOB THEATRE	5 000
JEUNE ACADEMIE VOCALE D'AQUITAINE (JAVA)	1 000
PARALLELES ATTITUDES DIFFUSION - ROCKSCHOOL	20 000
POLE MAGNETIC	3 000
THEATRE DU PONT TOURNANT	10 000
LE PROTOCOLE	1 300
SEMER LE DOUTE	10 000
COLLECTIF TARABISCOTE	2 500
TRAFIC	10 000
WUNDERSTUDIO	3 000
ZEBRA 3	10 000
TOTAL	124 800

Les crédits correspondants sont prévus au budget 2020.

Pour information, le tableau en annexe dresse l'estimation des aides en nature qui pourraient être accordées au titre de l'année 2020 sur la base des montants arrêtés lors du Compte Administratif 2018.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Porter le montant total de l'enveloppe du Fonds de Soutien Exceptionnel 2020 à hauteur de 1 136 229 euros,
- Verser l'ensemble des subventions et procéder aux transferts financiers nécessaires,
- Signer, lorsque cela est nécessaire, les conventions ou avenants aux conventions initiales avec les associations bénéficiaires.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

NON PARTICIPATION AU VOTE DE Madame Alexandra SIARRI

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 8 décembre 2020

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Camille CHOPLIN

ANNEXE 1 : Valorisation des aides en nature

ASSOCIATIONS	ESTIMATION DES AIDES EN NATURE 2020 SUR LA BASE DES MONTANTS 2018
ASSOCIATION FAMILIALE LAIQUE DE BORDEAUX NORD - AFL	2 047,00 €
BORDEAUX-ACCUEILLE METROPOLE	1 555,00 €
BORDEAUX ROCK	18 510,57 €
COLLECTIF BORDEAUX-MARINOPOLE	217,00 €
GIRONDINS DE BORDEAUX BASTIDE HANDBALL CLUB	107 012,41 €
GLOB THEATRE	2 200,00 €
GRAINE DE SOLIDARITE	2 160,00 €
IKIGAI - L'ECOLE DU SAMEDI	24,00 €
JEUNE ACADEMIE VOCALE D'AQUITAINE (- JAVA)	938,56 €
LES BRUITS DE LA RUE	305,00 €
PARALLELES ATTITUDES DIFFUSION - ROCKSCHOOL	39 834,63 €
POLE MAGNETIC	2 601,80 €